

Protocole

DERNIÈRE MINUTE !

FO A OBTENU CET APRÈS-MIDI LA VALIDATION PAR MATIGNON DU DÉCRET DU FUTUR RIS ET DE L'EXCLUSION DU RIFSEEP DES CORPS TECHNIQUES

FO avait clairement indiqué à l'administration qu'elle ne signerait pas le protocole tant que le futur régime indemnitaire simplifié des 4 corps techniques de la DGAC ne serait pas validé par Matignon.

Cet après-midi, le Secrétariat général vient de nous informer que le cabinet du Secrétariat d'État aux Transports avait reçu l'accord de Matignon pour bleuir dès cette semaine :

- Le projet de décret instituant le nouveau régime indemnitaire simplifié (RIS) applicable aux 4 corps techniques de la DGAC à compter du 1^{er} janvier 2017.
- La validation de la décision d'exclusion du RIFSEEP des 4 corps techniques prise lors d'une réunion interministérielle le 6 juillet.

FO prend acte de cette bonne nouvelle.

FO qui s'oppose au RIFSEEP, depuis son lancement en mai 2014, a tout mis en œuvre, grèves comprises, pour obtenir l'exclusion du RIFSEEP des corps techniques de la DGAC.

Jusqu'au bout nous aurons mis la pression à l'administration.

Et nous avons eu raison car l'exclusion est désormais officielle.

Prenant en compte cette nouvelle garantie, FO signera le protocole lors de la cérémonie organisée au ministère le 19 juillet.

